

Favoriser l'accès au logement des ménages hébergés





EN QUÊTE DE TOITS : ACCOMPAGNER EN TEMPS DE CRISE

Compte-rendu de la rencontre du Vendredi 13 septembre 2024

Retrouvez l'ensemble des documents en scannant ce QRCode





Sommaire

Représentation théâtrale – Compagnie la Belle Histoire	P. 3	
Forum : Les outils pour l'accès et le maintien dans le logement	P.4	
Synthèse des ateliers :		
Rôle du SIAO dans la mise en œuvre du Logement d'abord		
Accompagnement hors les murs	P.14	
Logement et Santé mentale	P.17	
Accès au logement des jeunes	P.22	
Prévention des expulsions	P.28	
 Modalités d'attribution des logements sociaux : gestion en flux et 		
cotation	P30	
Evaluation de la rencontre	P.31	

Représentation théâtrale Compagnie la Belle Histoire

"Crise du logement et conséquences sur les pratiques professionnelles" - Compagnie la Belle Histoire



Lors de cette représentation théâtrale, la scène s'est transformée en un espace de réflexion sur la crise du logement et ses multiples répercussions. À travers des mises en situation réalistes, la pièce a illustré les défis auxquels sont confrontés les bailleurs, les travailleurs sociaux et les personnes en situation de précarité. Les acteurs ont incarné avec justesse des professionnels tentant de concilier éthique et contraintes institutionnelles. En mettant en lumière les pratiques souvent improvisées ou réinventées face à la rareté des logements, la pièce a souligné la complexité des choix et des compromis pour chacun.







Le forum

Ce forum a permis aux participants de découvrir des outils et solutions déployés par les associations et partenaires autour des économies d'énergie, de l'accès à l'emploi, du handicap.

Logement et handicap

Association APF - France Handicap

- Action d'accès aux droits
- Projets pour pallier les difficultés de logement
- Picto Access



Plateforme de l'inclusion

- La plateforme de l'inclusion Kézako?
- Présentation des emplois de l'inclusion
- Présentation de Dora



Outils eco Energie

Association Apremis

- Facture géante
- Kit éco-énergie
- Jeu autour des économies d'energie



Convergence MEL

Association Convergence France

 Le programme CVG apporte des moyens supplémentaires permettant de renforcer de l'accompagnement proposé par les chantiers d'insertion.



LUNETTES 3D – les bons gestes dans le logement

Association GRAAL

 Venez tester les lunettes 3D développés par le Graal



Guide ma demande de logement social

FAS - URH

 Présentation des outils développés dans le cadre du cyle



Coach EMPLOI

Association La Sauvegarde du Nord

 Accès à l'emploi de droit commun des personnes hébergées



CALAIS

Ateliers



Rôle du SIAO dans la mise en oeuvre du LDA

- Justine Talaga, coordinatrice LDA, FIAC
- Alexiane Fuchs, coordinatrice CALDA, CMAO

Organisation des services et des postes

Mon rôle en tant que coordinatrice est de :

- développer la philosophie LDA sur mon territoire, penser autrement le parcours logement/hébergement des personnes, devenir un interlocuteur privilégié pour les partenaires qui rencontrent des personnes qui ont des difficultés liées au logement.
- développer la plateforme LDA: étayage des fiches saisines, favoriser l'adhésion et la participation de la personne. Orienter la demande vers les dispositifs les plus adaptés.

Le poste s'est ouvert en 2021 suite à l'AMI 2 LDA. Sur le territoire du Pas-de-Calais, l'AMI 1 couvre déjà le bassin minier. C'est le département du Pas-de-Calais qui a répondu à l'appel à projet. Pour l'AMI 2 il vise principalement les secteurs dit "ruraux". C'est le département qui est porteur du projet et qui l'a construit de cette façon. Pour la mise en œuvre par territoire les postes sont rattachés aux associations qui portent l'antenne SIAO.

Un travail en étroite collaboration est donc fait avec le chef SLISL du territoire. Cela permet une visibilité plus large sur les différentes mesures qui existent et qu'il est possible de solliciter, et une participation aux instances plus larges afin d'y développer la démarche LDA.

Pour illustrer concrètement le rôle du SIAO dans la mise en œuvre du Logement d'abord, deux coordinatrices "logement d'abord" issues de territoires différents sont intervenues.

La coordination LDA dans le secteur du Montreuillois dans le Pas-de-Calais

Rôle spécifique du SIAO dans l'accompagnement des personnes vers le logement

Dans le 62, il existe un SIAO 62 et 7 antennes SIAO de proximité sur chaque territoire.

Le poste de coordinatrice et la plateforme LDA fonctionnent aussi de cette façon avec le département du 62 qui met en œuvre la démarche et les coordinateurs rattachés aux SIAO de leur territoire. Cela permet une connaissance plus approfondie des forces et faiblesses d'un territoire et de la population ainsi qu'une connaissance plus privilégiée entre les partenaires.

Sur mon territoire, le SIAO et mon poste de coordinatrice sont rattachés au pôle veille sociale, pôle dans lequel se trouve aussi l'accueil de jour, le Samu social... Ce sont ces services qui rencontrent les personnes dites les plus éloignées du logement, mon rôle de coordinatrice permet donc, en lien avec le SIAO, de travailler le relogement plutôt que le passage en structure pas toujours adapté à la personne ni à ses envies.

Les missions du SÍAO tout comme du coordinateur LDA sont de favoriser le parcours logement de la personne en mobilisant les différents dispositifs d'accompagnements et ainsi coordonner ce parcours sur la durée.



Rôle du SIAO dans la mise en oeuvre du LDA

- Justine Talaga, coordinatrice LDA, FIAC
- Alexiane Fuchs, coordinatrice CALDA, CMAO

Territoire, profil du public accompagné et problématiques spécifiques

Dans le 62 : 7 coordinateurs et 7 territoires différents. Mon secteur : le Montreuillois : 164 communes pour 112000 habitants.

3 EPCI:

- 2 zones rurales Fruges / Hesdin : territoire étendu, peu de transport en commun. Peu de structures différentes. Une population qui a vécu et grandi sur ce territoire parfois depuis plusieurs générations qui ne souhaite pas bouger (même pour le village d'à côté). Un bassin peu attractif pour les plus jeunes. Nécessité de se déplacer assez loin pour poursuivre ses études ou une formation d'où l'importance de développer des structures et des services d'aller vers afin de toucher le plus de monde possible.
- 1 côte d'Opale : secteur très attractif pour le tourisme. Enormément de logement Air BNB, en conséquence il est de plus en plus difficile de s'y loger a des prix corrects pour les ménages les plus en difficultés. il est également de plus en plus difficiles d'acheter des logements pour les classes plus moyennes qui de ce fait reste dans le locatif et permet au bailleurs propriétaires d'augmenter les loyers. Un secteur attractif pour la restauration mais beaucoup de contrat saisonnier et donc relativement précaires.

La coordination LDA dans le secteur du Montreuillois dans le Pas-de-Calais



Moyens et outils à disposition pour mettre en œuvre les missions

- La participation aux différentes commissions : CPEL, commisison inter bailleur, commision SIAO, point famille ...
- Le lien avec le chef SLISL du département qui permet de lever des fonds ou des mesures spécifiques et d'avoir une connaissance plus importante de tout ce qui est proposé par le département.
- Une fiche saisine LDA: permet de solliciter la plateforme LDA: mon rôle est d'étayer la demande et la situation via un échange avec le professionnel prescripteur. J'ai également la possibilité de rencontrer la personne afin de mieux comprendre la situation et les besoins. Evaluation de son adhésion et possibilité de le faire participer dans son projet. Échange avec tous les professionnels qui accompagnent la personne.
- Possibilité de proposer une concertation avec les différents professionnels et la personne pour que personne ne travaille dans son coin ou se retrouve seule faces à une situation dite complexe. Cela permet à la personne de comprendre les différents intervenants et pourquoi chacun intervient. Cela permet ainsi de se coordonner sur les missions de chacun et d'orienter vers le dispositif d'accompagnement qui semble le plus adapté.
- Possibilité de mobiliser des mesures LDA: VIAL / ENVAUL / ADSL
- Être entourée de 3 professionnels : AS, AES, IDE



Rôle du SIAO dans la mise en oeuvre du LDA

- Justine Talaga, coordinatrice LDA, FIAC
- Alexiane Fuchs, coordinatrice CALDA, CMAO

Articulation avec les autres acteurs

Depuis la création en 2021 de nombreux partenaires ont été rencontrés.

- Les associations et services sociaux du secteur ont été rencontrés pour une présentation du LDA sur le secteur. Le plus régulièrement possible avec l'équipe d'accompagnement LDA afin de permettre à l'équipe de rencontrer les plus de partenaires et comprendre les missions de chacun et faire un état de lieux de ce qui existe sur le territoire d'intervention. Il est nécessaire tous les ans de refaire une présentation dans certaines structures lorsque les équipes changent.
- Une rencontre avec chaque bailleur présent sur le territoire a été faite. Des rencontres et échanges réguliers se font via les commissions. Sur mon territoire qui est plus petit nous essayons de favoriser les contacts directs avec les bailleurs pour notamment ne pas rajouter de commissions aux commissions qui existe déjà.
- Un courrier à chaque EPCI a été fait au lancement de la coordination LDA et un courrier à chaque maire de commune a été envoyé afin d'expliquer la démarche. Pour 2 EPCI nous avons pu faire une présentation au conseil de maires soutenu par les communautés de communes.
- Des échanges avec les communautés de communes se font en direct au besoin s'ils ont connaissance d'une situation.

La coordination LDA dans le secteur du Montreuillois dans le Pas-de-Calais



Principales limites rencontrées dans l'accompagnement et leviers pour les surmonter

- En 1er : le manque de logement ! Notamment pour des personnes seules avec de faibles ressources. Un levier : les échanges avec les bailleurs en toute transparence, proposer un accompagnement dès que possible afin que le bailleur n'ait pas la sensation d'être seul face à une situation, essayer de développer le bail glissant sur le territoire.)
- Le manque de réponse rapide pour le public jeune. Lorsqu'un jeune est sans solution il a tendance à tout quitter rapidement lui apporter une stabilité par le logement pourrait lui permettre de se poser plus sereinement. Un levier : réflexion actuellement sur la possibilité de créer une commission jeune sur le territoire.
- Cela prend du temps de faire changer les pratiques des professionnels et les aprioris afin de développer la démarches LDA.

Les autres leviers :

- La présence en commission fluidité des parcours pour échanger davantage sur les situations
- Le dispositif jeune que nous avons au sein de notre association afin de ne pas "perdre" en route les jeunes dans l'attente du logement.
- Le lien avec les services de la veille sociale qui permet une complémentarité avec l'équipe LDA. Favoriser l'aller vers, la continuité du lien.



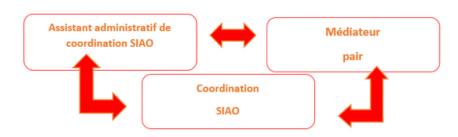
Rôle du SIAO dans la mise en oeuvre du LDA

- Justine Talaga, coordinatrice LDA, FIAC
- Alexiane Fuchs, coordinatrice CALDA, CMAO

Organisation des services et des postes

Une organisation en trinôme

Les missions de la Coordination Accompagnement Logement d'abord (CALDA) sont réparties de la manière suivante :



L'assistante administrative est en charge de :

- L'information sur la sollicitation et l'orientation de la situation vers la CALDA,
- La complétude de l'annuaire répertoriant l'ensemble des services et des professionnels de l'accompagnement sur l'arrondissement de Lille,
- La rédaction et la mise en forme des documents liées à l'orientation, le suivi et l'information.
- L'organisation des rencontres avec les services et les différentes coordinations.
- La réalisation des comptes-rendus des différentes rencontres
- L'interface avec Solinum pour l'échange de données afin de compléter le Soliguide.
- La rélance des partenaires pour les situations dites « mises en veille »

La coordination LDA sur la Métropole européenne de Lille dans le Nord



La coordination est en charge de :

- La prise de contact avec les nouveaux partenaires en demande de soutien,
- La mobilisation des professionnels à travers les instances de coordination du SIAO,
- L'évaluation des situations : projet de la personne et besoins d'accompagnement liés,
- L'information, l'orientation et la mise en relation inter-partenarial
- Le suivi de la situation jusqu'au maintien en logement,
- La formation des professionnels aux principes du logement d'abord,
- La création d'outils d'évaluation des besoins d'accompagnement et de rétablissement,
- La création d'outils de suivi et d'évaluation du travail de coordination réalisé,
- L'animation du « Groupe Ressources et d'Appui aux Personnes,
- L'observatoire local sur le territoire.

Le médiateur pair est en charge de :

- Partager son savoir expérientiel,
- Recenser les besoins et les demandes des personnes,
- Orienter les personnes vers les services du territoire,
- Développer et diffuser des outils de communication adaptés aux personnes,
- Pratiquer la réduction des risques,
- Il est par ailleurs Coparticipant du « GRAP ».

La répartition en ETP est la suivante : Médiateur pair (0,6 ETP) / Assistant administratif (0,5 ETP) / Coordination SIAO (1 ETP)



Rôle du SIAO dans la mise en oeuvre du LDA

- Justine Talaga, coordinatrice LDA, FIAC
- Alexiane Fuchs, coordinatrice CALDA, CMAO

Rôle spécifique du SIAO dans l'accompagnement des personnes vers le logement

Depuis la loi ALUR 2015, les SIAO de France sont appelés à respecter le parcours de la personne de la rue jusqu'au logement. Chaque poste dans les SIAO doit permettre de penser l'accompagnement des personnes vers et dans le logement.

Depuis la sortie du plan quinquennal Logement d'abord, la DIHAL (financeur) nous considère comme la plateforme territoriale d'accompagnement.

Au SIAO de Lille, les premières commissions SIAO « Logement d'abord » et les travaux de la plateforme métropolitaine de la MEL sont venus renforcer, mobiliser et coordonner les dispositifs d'accompagnement et d'aide.

La CMAO agit comme une plateforme centrale pour les demandes d'hébergement et de logement, favorisant l'évolution pluridisciplinaire des prises en charge, en sollicitant cette diversité territoriale pour consolider les parcours en fonction des besoins des personnes.

L'équipe SIAO a pour objectif de renforcer la coordination entre ces acteurs et d'assurer le renforcement du suivi du parcours des personnes vers et dans le logement.

Plutôt que de créer un nouveau poste, nous avons renforcés le pôle logement et accompagnement de l'équipe SIAO en créant le poste de Coordination Accompagnement Logement d'Abord (CALDA).

La coordination LDA sur la Métropole européenne de Lille dans le Nord



Ce poste de Coordination Accompagnement Logement d'Abord (CALDA) créé au sein de la CMAO de Lille s'inscrit dans un réseau territorial dense et diversifié sur les communes de la MEL (incluant des structures d'hébergement, des bailleurs, des partenaires médico-sociaux et de la santé).

La coordination entre chaque secteur est resté un défi majeur, avec des risques de ruptures dans les parcours d'accompagnement. En repartant des besoins d'accompagnement au sens large des personnes, la CALDA travaille à plus de collaboration entre les acteurs.

Ces constats soulignent la nécessité de renforcer le pôle Logement du SIAO de Lille. Les difficultés rencontrées par les équipes de terrain pour mettre en œuvre des accompagnements adaptés en faveur d'un accès plus direct vers le logement et d'un maintien impulsent la montée en charge du SIAO de l'arrondissement de Lille.



Rôle du SIAO dans la mise en oeuvre du LDA

- Justine Talaga, coordinatrice LDA, FIAC
- Alexiane Fuchs, coordinatrice CALDA, CMAO

Territoire, profil du public accompagné et problématiques spécifiques

Territoire Métropole Lilloise :Territoire riche par l'offre de réseau et de logement mais pour autant saturé à différents niveaux :

- Coopération existante avant le plan logement d'abord + Un réseau partenarial dense couvrant tous les axes d'intervention (santé, socio-professionnel...)
- Contexte migratoire: lieu de passage des personnes en situation administrative limitée ou bloquée ne pouvant permettre l'accès au logement dit pérenne.
- Une pluralité du public : en situation d'errance depuis plusieurs années mélangé à des personnes qui sont en situation de rupture (sur une seule fois). Nous couvrons une diversité de toutes les limites de public (prostitution, addictions...). Accroissement de la demande auprès de nos services

Profil du public

- Prédominance des hommes et femmes isolés sur le versant « accès au logement classique ou accompagné ».
- Couples avec enfants: Bien que les chiffres soient plus faibles, il est notable que les couples avec 2 enfants représentent un groupe considérable avec une hausse significative en 2023. A l'inverse, au sein du SIAO, ce sont les familles qui prédominent.
- Sur l'axe « maintien dans le logement, voire environnement » montre une diversité dans les compositions familiales, alors que la CALDA tient une place moins centrale sur ce champ d'action.

La coordination LDA sur la Métropole européenne de Lille dans le Nord



Tranches d'âge:

- La tranche d'âge la plus représentée pour l'accès au logement est celle des 41 à 60 ans avec 80 personnes, suivie des 25 à 40 ans avec 66 personnes.
- Pour le maintien, les tranches d'âge les plus représentées sont également celles des 41 à 60 ans avec 11 personnes, et des 25 à 40 ans avec 9 personnes.

La majorité des personnes accompagnées pour l'accès au logement se trouvent dans les tranches d'âge actives (25 à 60 ans).

Les besoins primaires sur le volet « Accès au logement » : cet axe vise à répondre aux besoins fondamentaux en facilitant l'accès à un logement adéquat, sécurisé et abordable pour chaque individu ou famille.

Soutenir les personnes vulnérables

Garantir l'équité des réponses

Prévenir l'itinérance

Partenariats et collaborations

Éducation et sensibilisation

Les besoins primaires sur le volet « Maintien en logement » : en termes d'actions proposées, la CALDA est utilisée dans le cadre de l'accompagnement social lié au maintien dans le logement pour :





Rôle du SIAO dans la mise en oeuvre du LDA

- Justine Talaga, coordinatrice LDA, FIAC
- Alexiane Fuchs, coordinatrice CALDA, CMAO

Moyens et outils à disposition pour mettre en œuvre les missions

Les instances participatives :

- Le CTT PDALHPD (Comité Technique Territorial pour le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées),
- La CCAPEX (Coordination des Actions de Préventions des Expulsions Locatives),
- SOLINUM via l'application SOLIGUIDE / l'annuaire alimenté SIAO,
- La Coordination Logement d'Abord Santé (dit CLAS, portée par le Réseau Santé Solidarité Lille Métropole)

Les principaux outils :

- Le médiateur pair et son parcours d'expériences,
- Les coordinations SIAO (hébergement, logement et logement accompagné),
- Le Groupe de Ressources et d'Appui aux Ressources et sa pleine diversité partenariale du territoire,
- L'Equipe Mobile Santé Précarité (CMAO de Lille : Equipe mobile SAMU Social = IDA + Médiateur pair + ASE) = inscrite dans les principes du LDA consolider le parcours Logement des personnes en demande ou nécessitant une aide en favorisant l'accès et le maintien des personnes tout en veillant à leur inclusion sociale (financement ARS).
- L'approche des principes LDA (pouvoir d'agir, rétablissement personnel...)

La coordination LDA sur la Métropole européenne de Lille dans le Nord



Articulation avec les autres acteurs

Dans le cadre des orientations au sein du SIAO, les demandes d'insertion se font en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque personne ainsi que leurs parcours de vie. Ainsi, en fonction du projet de la personne, la coordination la plus adéquate est mobilisée. La CALDA est le point central de nos actions pour résoudre les situations complexes et garantir un parcours réussi vers le logement durable.

Comment la CALDA travaille?

- L'investigation : affiner l'étayage et comprendre le parcours de vie de la personne
- La rencontre : en présence de la personne, partenaire (voir les partenaires actuels ou précédents) : rdv simple ou synthèse selon l'objectif souhaité.
- Le GRAP: Il permet d'accueillir les personnes, en plus des partenaires fidèles à ce format d'intervision ayant connu la personne concernée. A prendre en compte que dans l'idéal, la personne peut être rencontrer par Jean-Marc, médiateur pair CMAO, en amont et en aval afin de porter la parole de la personne (ce qu'elle souhaite partager ou ne pas partager, ses attendus).
- Autre étayage de proximité avec CLAS / médiateur pair / EMSP / Coordinatrices SIAO / Convergence / CTT PDALHPD / CCAPEX
- Etre à la recherche d'une articulation vers les partenaires devant être sensibilisé ou mobilisé

Nous avons pour objectif d'encourager l'application des principes du logement d'abord. Au sein de cette équipe pluridisciplinaire, nous les diffusons à nos partenaires externes, ainsi qu'aux personnes qui sont à la recherche d'un abri, convaincue que cette approche est la plus efficace pour tenir compte de la complexité du sans-abrisme et favoriser une réelle inclusion sociale.



Rôle du SIAO dans la mise en oeuvre du

- Justine Talaga, coordinatrice LDA, FIAC
- Alexiane Fuchs, coordinatrice CALDA, CMAO





Principales limites rencontrées dans l'accompagnement et leviers pour les surmonter

- A partir de la rue : fastidieux de reprendre un lien (notamment reprise administrative) ce qui peut impliquer des longs parcours d'accompagnement, considérant la temporalité administrative et celle de la personne étant à la rue.
- De la rue au logement : la CALDA vise à orienter les personnes en situation de rue vers le logement. Cependant, l'entrée en hébergement peut être une étape préalable (lâcher-prise de la personne). Les projets de logement peuvent être temporairement suspendus pour permettre à la personne de se stabiliser. L'objectif est d'encourager l'engagement des personnes dans ces projets, en collaboration avec d'autres partenaires sociaux déjà impliqués (rester en veille sur les situations en guise de fil rouge).
- Fonction de médiation de la CALDA: la CALDA joue un rôle crucial de médiation, facilitant la communication et la collaboration entre les différents acteurs impliqués. Elle permet de créer une compréhension commune des situations et des besoins des personnes accompagnées. Cette médiation améliore la coordination et optimise les efforts pour offrir un soutien plus cohérent et adapté, favorisant une approche holistique du soutien.
- Repères pour les parcours et les processus : les intervenants peuvent manquer de repères ou être rebutés par le système administratif, ce qui
 conduit à des situations de non-recours. La CALDA permet de fluidifier les actions en place, facilitant ainsi la compréhension et la réalisation des
 démarches nécessaires pour les personnes accompagnées
- Identification des besoins : la façon d'appréhender une demande par un prisme et qu'au travers des échanges, nous pouvons ouvrir ce prisme. Cela nécessite une possibilité d'aller vers une belle connaissance du parcours de la personne.

L'approche de la CALDA consiste à utiliser des moyens de communication adaptés pour permettre aux personnes d'exprimer leurs besoins. Elle implique les référents sociaux et prend en compte tous les aspects de la vie de la personne, conformément aux principes du Logement d'Abord (LDA). Cette aide doit être non directive et respectueuse de la volonté des personnes.



Rôle du SIAO dans la mise en oeuvre du LDA

- Alexiane Fuchs, coordinatrice CALDA, CMAO
- Justine Talaga, coordinatrice LDA, FIAC

La coordination LDA sur la Métropole européenne de Lille dans le Nord



Principales limites rencontrées dans l'accompagnement et leviers pour les surmonter

- Perte ou non adhésion à l'accompagnement : Les raisons de désengagement incluent le manque d'intérêt, des résultats insatisfaisants, le sentiment de honte ou de culpabilité, la crainte d'être jugé, et le manque de communication. Comprendre ces facteurs est crucial pour améliorer l'adhésion des personnes aux services offerts. La non-adhésion des personnes face Impactent les professionnels : ouverture des possibilités en sortant de cette non-adhésion.
- Intervenants et la CALDA : les professionnels peuvent être réticents à utiliser la CALDA en raison de méthodes traditionnelles ou d'obstacles organisationnels. Il est important de maintenir un dialogue ouvert, sensibiliser et former les intervenants pour encourager l'adoption du modèle « logement d'abord ».
- Posture des prescripteurs : la majorité des intervenants est déjà engagée dans la culture du Logement d'Abord. Certains sont en transition et cherchent à comprendre cette approche, tandis qu'une minorité voit la CALDA comme une solution « magique » n'intégrant que peu la métamorphose de leurs pratiques. La CALDA nécessite une réflexion constante et une amélioration continue.
- Le pouvoir et le savoir habiter: la « capacité d'habiter » est essentielle pour maintenir un logement de manière autonome et durable. La CALDA vise à comprendre ce que représente l'habitat de la personne et savoir par quelles manières elle se sent à s'approprier son environnement et développer cette capacité en offrant un soutien adapté en matière de santé mentale, d'emploi et de compétences de vie. Une collaboration étroite entre les différents secteurs est nécessaire pour répondre aux besoins individuels et ajuster les approches en fonction des compétences apprises. Les défis persistent, notamment la stigmatisation et les problèmes de santé mentale non résolus.

La CALDA joue un rôle central dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité, en facilitant l'accès au logement et en assurant un soutien continu et adapté. La médiation, la coordination et l'adaptation aux besoins individuels sont des éléments clés pour le succès des interventions et pour maximiser l'impact des ressources disponibles.



Accompagnement Hors les murs

- Céline Montsauret, coordinatrice LDA Hors Arrageois, AUDASSE
- Emilie Duponchelle, cheffe du service Service Avril et coordinatrice LDA CUA, AUDASSE

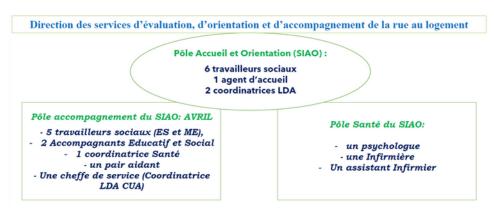
Pour illustrer comment se déploie et s'organise une équipe autour de ce principe d'accompagnement Hors les murs, 2 intervenantes sont venues présenter le fonctionnement de leur service sur deux territoires différents

L'accompagnement Hors les murs par le Service AVRIL dans le secteur de l'Artois Pas-de-Calais

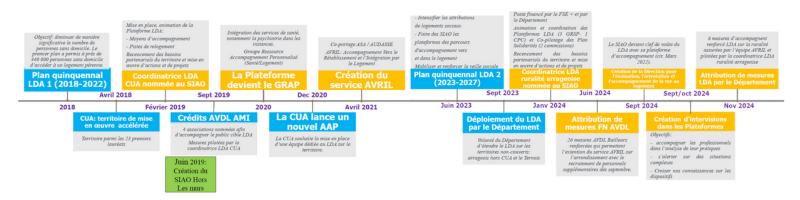


Organisation des services et des postes

Cofinancé par 'Union européenne



Circonstances, opportunités qui ont conduit à sa création?



PAS-DE-CALAIS

Ateliers



Accompagnement Hors les murs

- Céline Montsauret, coordinatrice LDA Hors Arrageois, AUDASSE
- Emilie Duponchelle, cheffe du service Service Avril et coordinatrice LDA CUA, AUDASSE



- Réunion avec l'équipe du SIAO une fois par semaine
- Réunion avec le SIAO Hors les Murs une fois par mois
- Réunion avec le Responsable de la Direction des services d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement de la rue au logement une fois par mois
- Points d'étape réguliers avec les financeurs.
- Réunion avec le service AVRIL une fois par semaine
- Plateformes LDA (GRAP/GRSP/CPC) une fois par mois pour la ruralité arrageoise et une fois toutes les 8 semaines sur la CUA
- Organisation de concertations dynamiques sur les situations complexes
- Intervisions une fois par trimestre
- Commissions territoriales pour les jeunes 1 fois toutes les 8 semaines
- Présence aux réunions sortants d'hébergement à la DDETS, au Contingent préfectoral, à la CCAPEX, à la cellule d'errance sociale de la mairie d'Arras
- Commission d'attribution Maison Relais/Résidence Sociale
- Commission de régulation IML
- Participation au Club des territoires (Régional et national)
- Participation aux Comités territoriaux d'échanges et de concertation
- Réunion de coordination bailleurs

L'accompagnement Hors les murs par le Service AVRIL dans le secteur de l'Artois Pas-de-Calais

Moyens et outils à disposition pour mettre en œuvre les missions

L'équipe d'accompagnement Logement d'Abord: le service AVRIL Accompagnement Vers le Rétablissement et l'Intégration par le logement Accompagnement sur la CUA 50 mesures en flux **AVDL Logement D' Abord** Accompagnement Hors CUA Pour le FNAVDL (mesures bailleurs): FNAVDL 18 ADSL (accompagnement Autonome dans so AVDL Logement d'Abord logement 8 VIAL (Accompagnement vers l'insertion et l'Autonomie en Logement) Pour l'AVDL LDA (mesures Département) - 4 VIAL Accompagnement global et renforcé en multi référence, adapté aux objectifs et besoins du ménage. Etayage tous les trois mois sous forme de bilan avec le ménage.

Les équipes d'accompagnement jeunes du Pacte des Solidarités

Le Pacte des Solidarités



- Fonds de solvabilisation
- Solution de logement pour les publics jeunes
- Accompagnement social des jeunes

Les partenaires privilégiés du LDA

Un travail resserré avec tous les partenaires du territoire:

- réseau Accueil Hébergement Insertion
- LHSS Mobile et Equipe mobile sanitaire et sociale
 - Collectivités, Département, Etat
 - services tutélaires, justice
 - Etablissements de santé
- réseau France Services, Maison de l'Emploi, Missions locales
- associations caritatives, centres sociaux, ressourceries et recyclerie
 - bailleurs privés et publics...



Accompagnement Hors les murs

- Céline Montsauret, coordinatrice LDA Hors Arrageois, AUDASSE
- Emilie Duponchelle, cheffe du service Service Avril et coordinatrice LDA CUA, AUDASSE



Ruralité

Depuis 2019 → 1200 situations traitées par le SIAO HLM (en progression constante),

Depuis janvier 2024 → 90 saisines étayées (création de la Plateforme),

<u>Les interventions :</u> sur le Ternois et sur le Bapalmois majoritairement

Publics rencontrés:

- Isolées, peu visibles et loin des services de proximité.
- Habitats précaires et abris de fortune.
- Pour les personnes en logement: insalubrité, la précarité énergétique et l'errance résidentielle.

Age:

39,71% des personnes ont entre 18 et 25 ans, 48,53% des personnes ont entre 26 et 59 ans, 11,76% des personnes ont plus de 60 ans,

→ Profils très dégradés ; cumul de problématiques de l'ordre du médico-psycho-social.

CUA

Depuis 2019 → 268 situations traitées en GRAP

<u>Les interventions:</u> sur le CUA uniquement ou ménages qui souhaitent s'y installer

Publics cibles:

- Les personnes étant à la rue ou ayant eu un passé à la rue
- Les sortants d'hébergement
- Les sortants de détention
- Les personnes dépourvues de logement
- Les personnes en souffrance psychique (+Incurie/Diogène)
- Les personnes expulsées ou menacées de l'être
- Logement indécent/insalubre

Âge des personnes accompagnées par AVRIL (au 31/12/2023):

27,4% des ménages entre 25 et 39 ans

72.6~% des ménages ont plus de $40~\rm ans,$ dont la moitié a $50~\rm ans$ et + 8% des ménages ont plus de $60~\rm ans$

→ Profils cumulant plusieurs difficultés, isolés, vieillissant

Principaux leviers et obstacles

- L'impulsion de la philosophie du LDA chez l'ensemble des partenaires / Favoriser la communication:
 - Ne pas présager de la capacité à habiter
 - Favoriser la communication avec les acteurs
- Le délai d'attribution de logement et de fait, la démobilisation des personnes
- Le **temps de l'action** (en moyenne, 21 mois d'accompagnement pour le service AVRIL sur la CUA):
 - Être alerté plus en amont des situations difficiles
 - Laisser le temps aux équipes de travailler
- **Logements adaptés** en termes de loyers et de charges (majorité du public bénéficiaire des minimas sociaux)
- Concernant la réinsertion par l'emploi, un travail de réflexion doit être fait avec les ACI pour adapter au maximum les heures en fonction des problématiques de santé des personnes accompagnées.

L'accompagnement Hors les murs par le Service AVRIL dans le secteur de l'Artois Pas-de-Calais



Territoire, profil du public accompagné et problématiques spécifiques

Zone urbaine :

La Communauté urbaine d'Arras (46 communes)

Zones rurales:

La communauté de communes d'Osartis Marquion (49 communes)

La communauté de communes du Sud artois (64 communes)

La communauté de communes des Campagnes de l'artois (96 communes)

La communauté de communes du Ternois (103 communes)

Le Montreuillois (19 communes)

Soit un périmètre d'intervention couvrant 377 communes.

Articulation du travail, acteurs impliqués

Dans le cadre du « Pacte des solidarités », création de liens avec:

- La Maison de l'Emploi et des Métiers d'Arras,
- Le CLAJJ d'Arras.
- L'ADEFI, la Mission Locale et le CLAJJ du Ternois,
- ➤ Le SEF.
- Les bailleurs
- Les associations accompagnantes (AUDASSE, 4AJ)

Pour les autres orientations, nous pouvons ajouter:

- Les organismes IML (agences immobilière et associations)
- Le réseau A.H.I
- ➤ Les collectivités





Logement et santé mentale

- Faustine Masquelier, Coordinatrice Logement d'Abord et Santé, Réseau Santé Solidarité Lille métropole
- Marie-Laure Devauchelle, psychologue, Espoir 80
- Amandine Camastro, directrice, Espoir 80

Pour l'illustrer, 3 intervenantes ont été invitées pour présenter 2 expériences issues de territoires différents : la CLAS et le DARIC



CLAS (Coordination Logement d'Abord Santé) sur la Métropole européenne de Lille dans le Nord

Organisation des services et des postes

Le poste de Coordination Logement d'Abord et Santé a été créé en février 2022, suite à la réponse d'un appel à projet de l'ARS (financement de 3 ans). CLAS rassemble un collectif d'associations (8 associations, acteurs du logement et 1 réseau de santé). L'association abej-SOLIDARITE est le porteur administratif et financier et le Réseau Santé Solidarité Lille Métropole – RSSLM (dont le promoteur est l'EPSM de l'agglomération lilloise) est le porteur opérationnel. Depuis, plusieurs années, les acteurs du logement mettaient en évidence la difficulté d'accompagner les personnes dans leur projet logement (accès ou maintien), en raison de difficultés de santé de plus en plus prégnante, avec des ruptures de parcours. En raison de liens limités avec les acteurs sanitaires ou médico-sociaux, certaines associations ont développé des dispositifs logement-santé, par exemple, avec le recrutement d'infirmier et de psychologue au sein des services logement. Ces acteurs ont eu la volonté de se réussir sous forme de collectif pour partager leur expertise et lancer une dynamique de coopération et de mutualisation. Le collectif CLAS regroupe 7 dispositifs logement/santé avec 16 professionnels (Travailleurs sociaux, psychologues, infirmières, TISF).

Organisation du service:

Le RSSLM a été fondé en 2005 par 9 membres dont des centres hospitaliers, des associations, des villes. Le RSSLM couvre le territoire de l'arrondissement de Lille. L'équipe est composée d'une coordinatrice administrative, d'un agent administratif, 2 coordinateurs infirmiers et 1 coordination logement d'Abord et santé. Le RSSLM coordonne les prises en charge médico-psycho-sociales et détermine les parcours de soins des personnes en situations de grande précarité, en favorisant l'accès aux droits, en assurant une coordination de parcours santé (régulation des LHSS, Intervisions). Le RSSLM assure également une animation territoriale par l'organisation de groupes de travail partenariaux, de temps de formations.

Les missions de la coordination Logement d'Abord et Santé:

- -Coordonner le pilotage du dispositif CLAS.
- -Assurer l'animation du collectif.
- -Développer d'un réseau partenarial décloisonné et faciliter les liens entre le secteur social, médico-social et sanitaire.
- -Développer des projets communs au sein du collectif.
- -Coordonner la dynamique de mutualisation au sein du collectif.
- -Assurer un appui à la coordination de parcours auprès de tous les partenaires de la MEL.
- -Organisation de Comités Techniques et Comités de pilotage réguliers
- Organisation de groupes de travail et d'Ateliers collaboratifs, pour développer la dynamique de coopération et de mutualisation.
- Aller à la rencontre des partenaires pour tisser un maillage, Participer à des rencontres partenariales, à des colloques et webinaires. 🗀
- -Développer des outils communs au collectif CLAS.
- -Répondre à des appels à projet de manière collective. Ex : Fiche action PTSM obtention d'un financement pour développer une offre de formation sur l'Entretien Motivationnel en lien avec le CREHPSY.
- -Développer un répertoire de ressources pour informer et orienter au mieux les partenaires, avec la possibilité de communiquer des plaquettes, dossiers de candidatures, coordonnées.
- Organiser des temps de concertation partenariale pour faciliter la communication et établir un plan d'action.
- Articuler l'intervention de CLAS avec les infirmiers coordinateurs du RSSLM et la CALDA du SIAO pour un regard croisé et une approche globale.

Les membres du collectif et les dispositifs : -abei-SOLIDARITE

- CMAO (SIAO 115 samu social)
- -EOLE : dispositif ISLOG -GRAAL : dispositif PLURI-L
- -La Sauvegarde du Nord : dispositif LOGIPSY
- Le RRSLM
- SOLFA : accompagnement socio-psy
- SOLIHA : Dispositif Prévention Santé Mentale
- -VISA: dispositif AILES et VISAVIES



Logement et santé mentale

- Faustine Masquelier, Coordinatrice Logement d'Abord et Santé, Réseau Santé Solidarité Lille métropole
- Marie-Laure Devauchelle, psychologue, Espoir 80
- Amandine Camastro, directrice, Espoir 80

Moyens et outils à disposition pour mettre en œuvre les missions

- -Organisation de Comités Techniques et Comités de pilotage réguliers
- Ōrganisation de groupes de travail et d'Ateliers collaboratifs, pour développer la dynamique de coopération et de mutualisation.
- Aller à la rencontre des partenaires pour tisser un maillage, Participer à des rencontres partenariales, à des colloques et webinaires.
- -Développer des outils communs au collectif CLAS.
- -Répondre à des appels à projet de manière collective. Ex: Fiche action PTSM obtention d'un financement pour développer une offre de formation sur l'Entretien Motivationnel en lien avec le CREHPSY.
- développer un répertoire de ressources pour informer et orienter au mieux les partenaires, avec la possibilité de communiquer des plaquettes, dossiers de candidatures, coordonnées.
- Organiser des temps de concertation partenariale pour faciliter la communication et établir un plan d'action.
- Articuler l'intervention de CLAS avec les infirmiers coordinateurs du RSSLM et la CALDA du SIAO pour un regard croisé et une approche globale.

CLAS (Coordination Logement d'Abord Santé) sur la Métropole européenne de Lille dans le Nord



Territoire, profil du public accompagné

La MEL – 95 communes. Un territoire sous forte tension :

- Plus de 62 000 demandes de logement social, un chiffre inédit. Des délais de relogement de plus en plus longs.
- Une saturation des dispositifs d'hébergement. De plus en plus d'inscription sur le SI-SIAO (4 000 personnes en attente). Des délais parfois de plusieurs mois ou années pour accéder à un centre d'hébergement.
- Des loyers dans le parc privé de plus en plus cher et inaccessible pour de nombreux ménages.
- Des personnes qui se retrouvent en situation irrégulières et en rupture de titre de séjour en lien avec l'augmentation des délais de traitement des renouvellements de titre de séjour.
- Un territoire riche de dispositifs avec un réseau partenarial dense, pouvant parfois perdre les professionnels dans la recherche de solutions adaptées.

Profil du public:

- Très majoritairement des personnes isolées. Agées de plus de 40 ans, dont 1/3 plus de 60 ans.
- Bénéficiaire des minima-sociaux RSA-AAH. De plus en plus de personnes ayant une reconnaissance handicap.
- La santé mentale comme difficulté de santé principale et une prédominance de cumul de difficultés de santé intriquées.

En 2022, principalement un public en logement avec des difficultés de s'y maintenir. En 2024, augmentation importante des personnes en situation d'hébergement chez un tiers.

Le profil des situations les plus complexes :

- Procédure d'expulsion des personnes de + de 60 ans en refus d'aide et situation dégradée.
- Fin de prise en charge en pension de famille et résidence sociale, en raison de l'état de santé.
- Propriétaire vieillissant en logement insalubre.



Logement et santé mentale

- Faustine Masquelier, Coordinatrice Logement d'Abord et Santé, Réseau Santé Solidarité Lille métropole
- Marie-Laure Devauchelle, psychologue, Espoir 80
- Amandine Camastro, directrice, Espoir 80

CLAS (Coordination Logement d'Abord Santé) sur la Métropole européenne de Lille dans le Nord



Principales limites rencontrées dans l'accompagnement et leviers pour les surmonter

1- Les personnes qui n'expriment pas de demandes ou ne se mobilisant pas.

Levier : pratiquer une démarche d'aller vers, créer un lien et une accroche. Centrer des démarches sur les demandes de la personne et non sur ce qui semble prioritaire.

2- Les liens avec les CMP.

Levier : les liens avec EM3P (Equipes Mobiles Précarité Psychiatrie PASS) et les CLSM peuvent être facilitant.

3- Les délais longs pour accéder à une solution de logements adaptés avec une démobilisation de la personne.

Levier : Maintenir le lien avec les partenaires. Mobiliser un réseau de partenaires pour donner de la visibilité à la demande. Lien avec la DDTM / CTT et la DDETS / DALO. Informer sur le principe de réalité pour travailler ou retravailler le projet logement.



Logement et santé mentale

- Faustine Masquelier, Coordinatrice Logement d'Abord et Santé, Réseau Santé Solidarité Lille métropole
- Marie-Laure Devauchelle, psychologue, Espoir 80
- Amandine Camastro, directrice, Espoir 80

Organisation des services et des postes

-Le D.A.R.I.C pour Dispositif d'Accompagnement et d'Insertion Citoyenne est effectif depuis avril 2022 sur le territoire de la Somme.

Dispositif d'innovation sociale, il entre dans le cadre de diverses politiques de santé et sociales : Feuille de route Santé Mentale et psychiatrie, Réduction des inégalités sociales de santé, le PDALHPD.

Il a notamment été pensé dans le cadre des travaux préfigurateurs du PTSM de la Somme répondant à un besoin non encore satisfait du territoire : en effet lors du diagnostic préfigurant les travaux du PTSM, les acteurs avaient notifié l'absence de dispositif spécifique lié à l'accompagnement, l'accès et le maintien en logement autonome de personnes présentant des troubles psychiques et en grande précarité.

Le D.A.R.IC consiste donc en l'accompagnement de personnes majeures présentant des troubles psychiques caractérisés ou non, en situation de grande précarité voire de marginalisation a accéder à un logement autonome en milieu ordinaire. Pour ce faire, un étayage soutenu et concentré d'une durée de 3 ans est assuré par une équipe pluriprofessionnelle composée d'une ES, une CESF, une AS, une TISF et une coordinatrice.

Notre dispositif repose sur deux grands principes que sont :

- Une approche parcours de vie et de santé dans une dimension globale
- Une psychiatrie citoyenne.

D.A.R.I.C (Dispositif d'Accompagnement et d'Insertion Citoyenne) dans la Somme



Moyens et outils à disposition pour mettre en œuvre les missions

Concernant les outils :

- La création de ce dispositif innovant sur notre territoire a conduit l'équipe du D.A.R.I.C à penser et construire ses propres outils tels qu'un dossier de candidature spécifique au D.A.R.I.C pouvant être complété par les partenaires des différents champs d'intervention mais également par les personnes concernées elles-mêmes.
- Nous nous inspirons très largement des outils de la loi 2002.2: projet personnalisé, un référent qui se veut être tel un référent de parcours, un document relatif au recueil de consentement du partage d'informations à caractère secret, un logiciel de recensement de l'activité et retraçant le travail effectué avec les personnes accompagnées.

Concernant les moyens :

<u>Moyens humains</u>:

- En interne: une équipe pluriprofessionnelle, 4.5 etp pour une file active de 40 personnes accompagnées, soit un ratio de 10 personnes accompagnées par travailleurs social. Ce qui permet un étayage renforcé et concentré
- A l'externe : des conventions de partenariats formalisées comme avec l'EPSM de la Somme, d'autres encore à formaliser avec différents partenaires

Moyens financiers:

Le DARIC est un dispositif expérimental sur 3 ans, il bénéficie d'un co-financement ARS et DREETS (200.000 euros par an alloués par l'ARS et 50.000 par an alloués par la DREETS).

Moyens matériels:

Des locaux dédiés au cœur de la ville d'Amiens, des véhicules en nombre afin de toujours privilégier « l'aller vers » comme principe d'intervention au regard de la spécificité de notre territoire (concentration de l'activité à Amiens Métropole et des territoires beaucoup plus ruraux sur le reste du département;



Logement et santé mentale

- Faustine Masquelier, Coordinatrice Logement d'Abord et Santé, Réseau Santé Solidarité Lille métropole
- Marie-Laure Devauchelle, psychologue, Espoir 80
- Amandine Camastro, directrice, Espoir 80

Territoire, profil du public accompagné

Le D.A.R.I.C intervient à l'échelle départementale, sur le territoire Samarien.L'EPSM de la Somme se situe au cœur d'Amiens ainsi que la seule Clinique psychiatrique sur notre territoire également située à Amiens. Évidemment des ramifications étendues sur l'ensemble du territoire mais un réseau de transport faiblement développé et trop peu adapté.

<u>Profil des personnes accompagnées et problématiques spécifiques</u>:

- Personnes en situation de précarité, voire marginalisées présentant des troubles psychiques, éloignées ou non du soin qu'il s'agisse du soin somatique ou du soin psy. Hébergées en structure d'accueil d'urgence ou à la rue.
- Concernant les problématiques spécifiques : elles sont diverses, il y a autant de problématiques spécifiques qui rendent l'accès au logement autonome plus ou moins « fluide » qu'il y a de situations accompagnées par le D.A.R.I.C.

Exemple : en termes de ressources financières : certaines perçoivent l'AAH, d'autres les minima sociaux tels que le RSA mais nous accompagnons également des personnes qui pour X raisons, ne perçoivent aucune ressource. Des personnes sous mesure de protection et d'autres non, certaines en situation de surendettement notamment auprès de bailleurs sociaux ou autres, addictions, absence de soins psychiques, absence de documents administratifs

- Sur notre territoire, la rareté de « petits logements » complique encore l'accès pour les personnes que nous accompagnons, pourtant souvent désireuses d'espaces contenants
- La difficulté d'accéder à un logement ordinaire dans un environnement choisi par la personne accompagnée heurte les principes de l'accompagnement proposé par le D.A.R.I.C: a partir d'un chez soi peuvent être investies toutes les autres dimensions (santé, activité professionnelle, relations sociales....)

D.A.R.I.C (Dispositif d'Accompagnement et d'Insertion Citoyenne) dans la Somme



Articulation avec les autres acteurs

Concernant la coordination des acteurs : l'équipe du D.A.R.I.C a dû faire un focus dès sa mise en route sur cette articulation clé au service des personnes concernées accompagnées.

- Bâton de pèlerin : le D.A.R.I.C est allé à la rencontre des acteurs des différents champs d'intervention, sanitaire, social et médico-social sur l'ensemble du territoire de la Somme.
- Certaines personnes accompagnées par le D.A.R.I.C sont alors hébergées en structure d'accueil d'urgence. L'accès à un logement pouvant être long, du fait d'une part de la rareté des biens et d'une situation administrative et financière chaotique des personnes d'autre part oblige à un travail partenarial précis (qui fait quoi ?, la question des temporalités des actions de chaque partenaire etc...)

Principales limites rencontrées dans l'accompagnement et leviers pour les surmonter

Lors du 1er COPIL, en présence de financeurs et partenaires, nous appuyant sur un retex d'un an, nous avons pu évoquer les limites du DARIC, dont l'objectif principal pour rappel et l'accompagnement à l'accès et maintien en logement autonome et milieu ordinaire de personnes souffrant de problématiques de santé mentale en situation de grande précarité. La principale limite est justement la situation administrative et financière des personnes accompagnées : absence de documents et de ressources pourtant indispensable à toute demande de logement. Ainsi notre accompagnement débute in situ : les personnes sont encore hébergées en structures d'accueil d'urgence ou à la rue ; Tout un travail doit alors être effectué avant meme l'intégration en logement. Mais ce travail peut prendre un tel temps que souvent nous avons vu les personnes se démobiliser et désinvestir l'accompagnement proposé.

A l'issue de ce 1er COPIL, le DARIC s'est vu financer par le DDETS 2 logements dits Appart'SAS . Les appart'SAS sont un véritable levier pour l'accompagnement. Ils sont destinés aux personnes n'ayant aucune ressource et dont la situation administrative est à travailler prioritairement. Les personnes peuvent y être installées pour 6 mois, temporalité a priori nécessaire au rétablissement de la situation avant projection en logement autonome. Une autre limite est celle du travail avec le secteur sanitaire et ce malgré une convention avec l'EPSM. Ce travail partenarial peut encore parfois manquer de fluidité et freiner la réinscription dans un parcours de soin des personnes accompagnées, ce qui in fine a des répercussions sur le parcours de vie.

Ateliers I

Accès au logement des jeunes

- Lucia Miano, coordinatrice SIAO Jeunes, CMAO
- Isabelle Serres, directrice RHJ Serge Gouillart, Habitat et Insertion
- Pauline Creteur, Educatrice spécialisée, Habitat et Insertion

Organisation des services et des postes

La CMAO regroupe le 115, le Samu Social et le SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) à ne pas confondre avec le SI SIAO, l'outil d'orientation informatique) ; la CMAO s'occupe du territoire de l'arrondissement de Lille et c'est une association d'associations qui font parti du réseau AHI (accueil, hébergement et insertion), des acteurs du logement, de la solidarité et des représentants des personnes.

L'équipe du SIAO a pour objectif de renforcer la coordination entre les acteurs et d'assurer également une coordination du suivi de parcours vers l'hébergement et le logement.

Les 8 coordinations :

- Coordination logement social
- Coordination Intermédiation locative/résidence sociale
- Coordination familles/couples
- Coordination Isolés / pension de famille
- Coordination des évaluation sociales : traitement des données sur le SI SIAO
- Coordination Accompagnement logement d'abord
- Coordination Asile et équipes mobiles
- Coordination jeunes

Pour la coordination jeune, celle-ci a été mise en place en janvier 2023, dans le cadre de la réponse à l'appel à projet de la DREETS concernant le CEJ R avec la mise en place du PLEDJ par la CMAO et un consortium de partenaires (Parcours logement et emploi des jeunes)

La mission de la coordinatrice consiste au-delà du PLEDJ :

- Réception de la demande et adaptation des préconisations
- Animation des commissions
- Rôle d'observation sociale
- Information et formation

Pour l'illustrer, 3 intervenantes ont été invitées pour présenter 2 expériences issus de territoires différents : la MEL et le Pas de Calais

Parçours logement et emploi des jeunes sur la Métropole européenne de Lille dans le Nord



Moyens et outils à disposition pour mettre en œuvre les missions

Les moyens:

- Le réseau de partenaires déjà existants : ADJ/ hébergement / RHJ / Missions locales / CCAS / MNS / Les associations pour les sortants ASE, les centres de détention et maisons d'arrêt, le réseau santé solidarité, Diogène, les équipes mobiles
- Les différentes coordinations du SIAO qui vont apporter leur expertise sur le logement.

<u>Les outils</u> :

- Les commissions SIAO: 1 fois par mois
- Le SI SIAO

Les buts:

- rassembler le plus d'acteurs du réseau AHI avec une spécificité d'accompagnement des jeunes et les missions locales. Les jeunes en situation les plus précaires ne sont pas obligatoirement connus des missions locales et ils n'ont pas obligatoirement le réflexe d'aller en accueil de jour.
- soutenir le parcours vers l'emploi et le logement en travaillant une réponse plus adaptée aux besoins des plus jeunes : dans une démarche proactive à partir du SIAO, dès que la situation d'un jeune est portée à la connaissance du PLEDJ, la coordination SIAO Jeunes et ses partenaires communiquent, informent et orientent tant sur les différents dispositifs de notre projet que sur tout autre partenaire du SIAO.
- travailler à l'aller vers grâce à des nouveaux opérateurs comme CITEO mais aussi de travailler via la réception de la demande.

La phase de repérage permet de :

- Analyser les premiers besoins et attentes
- Mobiliser le jeune dans son parcours
- Sensibiliser le jeune sur les offres auxquelles il peut accéder
- coordonner toutes les actions à mettre en place pour permettre l'accompagnement



Accès au logement des jeunes

- Lucia Miano, coordinatrice SIAO Jeunes, CMAO
- Isabelle Serres, directrice RHJ Serge Gouillart, Habitat et Insertion
- Pauline Creteur, Educatrice spécialisée, Habitat et Insertion



La situation des jeunes repérés nécessite un accompagnement au long cours qui se traduit aussi par le nombre de situations présentées en commission SIAO. Ils sont à la fois en situation de mal logement, en insécurité, en difficulté pour se nourrir, en précarité financière accrue associant de surcroît des problématiques de santé et notamment d'addictions. Dans ce contexte, l'accès à l'emploi leur apparait comme étant un axe secondaire.

Problématiques:

- les ressources faibles et trop instables
- le manque de places d'hébergement et de logement sur l'arrondissement de Lille avec une spécificité pour les jeunes
- la difficulté de capter des logements en IML avec une petite typologie et un faible loyer
- la 1ère décohabitation : problème de mise à jour des documents administratifs
- la perte de droit de séjour pour certains jeunes
- les blocages administratifs : autorisation de travailler dans les DOM mais pas en métropole
- les problèmes de santé: suivi psy à mettre en place, étayage à mettre en place avec les CAARUD et CSAPA: trouble de personnalité (pas de solution adaptée)

Parçours logement et emploi des jeunes sur la Métropole européenne de Lille dans le Nord



Articulation avec les autres acteurs

Le travail du SIAO va être de rechercher les interlocuteurs les plus pertinents

Via la réception de la demande ou via une interpellation d'un référent, le rôle de la coordination jeune sera d'étudier la situation, de refaire un point sur :

- Le parcours de logement et/ou hébergement
- La situation actuelle au regard du logement (demande de logement social / Syplo et les secteurs de recherches, chambres collectives acceptées ou non)
- La situation actuelle au regard des droits sociaux et administratifs et de l'emploi (ressources)
- Les informations relatives à la santé de la personne (Attention les pathologies médicales ne doivent pas être citées) en exposant les besoins d'accompagnement ou les accompagnements en place ou à venir;
- Des axes à travailler avec la personne (accompagnements en place ou à mettre en place).

Le but sera de vérifier si les informations sont à jour, si les démarches logement sont bien complètes, de refaire un point avec le référent si nécessaire. Lui donner des informations sur les dispositifs auxquels il n'aurait pas pensé : IML, RHJ, RS, habitat partagé, cohabitation intergénérationnelle, services logements pour les sortants de l'ASE...





Accès au logement des jeunes

- Lucia Miano, coordinatrice SIAO Jeunes, CMAO
- Isabelle Serres, directrice RHJ Serge Gouillart, Habitat et Insertion
- Pauline Creteur, Educatrice spécialisée, Habitat et Insertion





Principales limites rencontrées dans l'accompagnement et leviers pour les surmonter

Les limites:

- Ressources non pérennes
- Contrats avec les missions locales sur des durées trop courtes
- Manque d'anticipation pour les jeunes sortants l'ASE
- Accompagnement santé mentale

Les leviers:

- Le SIAO : les différentes coordinations CALDA, logement social, IML...
- Parcours dans les différents contrats pour les jeunes : EVA + PACEA + CEJ R + CEJ, RSA jeune
- Insertion professionnelle : lien entre les référents des jeunes et les chantiers d'insertion (convergence, 1ères en chantier, TAPAJ...)
- Partenariat accru avec le réseau santé solidarité, DIÓGÈNE ou la Ravaude
- Partenariat avec l'ASE
- Les différents partenaires avec lesquels j'ai pu travail dans le cadre du PLEDJ et qui ont spécificité d'accompagner les jeunes comme l'ABEJ Point de repère, CITEO
- Les missions locales
- Emmaus connect

Le but est évidemment l'adhésion du jeune à cet accompagnement, leur temporalité peut être différentes des autres personnes accompagnées. La création du lien est très importante, la confiance aussi Et le parcours peut être en oscilloscope



- Lucia Miano, coordinatrice SIAO Jeunes, CMAO
- Isabelle Serres, directrice RHJ Serge Gouillart, Habitat et Insertion
- Pauline Creteur, Educatrice spécialisée, Habitat et Insertion





Organisation des services et des postes

La Résidence Habitat Jeunes de Bruay La Buissière (FJT) est gérée par l'Association Habitat Insertion. Elle dispose de 95 logements adaptés, 15 places dédiées aux jeunes de l'ASE, 17 places d'HU, 2 places PJJ et un dispositif passerelle ASE.L'équipe est composée de 8 ETP de travailleurs sociaux (ES et) CIP + 0.2 infirmière et psy + 3 veilleurs et 1 agent d'accueil). 1 directrice + 1 CSE + 1 secrétaire

Nous nous employons à construire des réponses à l'accès au logement et à l'autonomie des jeunes de l'Arrondissement de Béthune. Afin d'atteindre cet objectif, nous diversifions notre offre de services à destination de ce public, mais également nos modalités d'accompagnement. Depuis 2022, Le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes) est porté par notre établissement. Il a pour objectif d'accompagner tout jeune ayant une question, un projet, liés à l'accès au logement. Le CLLAJ a pour mission de s'adresser a tout le public jeune du territoire et de lui apporter tout élément d'information au sujet de l'accès au logement. Le CLLAJ doit pouvoir accompagner les jeunes dans toute démarche favorisant leur prise d'autonomie : logement social, parc prive, informations sur les aides, ...

Cette action s'adresse à tout public jeune âgé entre 16 et 30 ans vivant sur le territoire.

Le CLLAJ a également une mission d'articulation du partenariat à destination des jeunes, ainsi qu'une mission d'observatoire de la jeunesse. Le CLLAJ se veut être « un guichet unique » pour le logement des jeunes. Nous avons donc cherché à développer une offre de service diversifiée se voulant la plus complète possible afin d'être en mesure de répondre à chaque jeune du territoire quel que soit son projet : accès ou maintien dans le logement, orientations vers les structures, accès à l'hébergement.

Ainsi, l'équipe du CLLAJ porte également :

- 7 mesures d'accompagnement renforcé au logement autonome dans le cadre de notre dispositif ENVAUL (logement d'Abord)
- 8 mesures d'accompagnement renforcé au logement autonome dans le cadre de notre dispositif ADSL (logement d'abord)
- 20 mesures d'accompagnement renforcé au logement autonome à destination des jeunes en situation précaire (stratégie pauvreté)
- 18 mesures IML Jeune's

En complétant, l'offre de service de la RHJ, le CLLAJ et les mesures d'accompagnement vers et dans le logement vise à s'organiser en véritable plateforme de service à destination des jeunes.

L'équipe du CLLAJ se compose de 8 ETP (ES, CESF, TISF, chargée de gestion locative) dont un poste de coordinatrice.



Accès au logement des jeunes

- Lucia Miano, coordinatrice SIAO Jeunes, CMAO
- Isabelle Serres, directrice RHJ Serge Gouillart, Habitat et Insertion
- Pauline Creteur, Educatrice spécialisée, Habitat et Insertion

Moyens et outils à disposition pour mettre en œuvre les missions

L'équipe du CLLAJ organise :

- 15 permanences par semaine avec ou sans RDV sur 3 communes de la communauté d'agglomération
- Des action et des ateliers collectifs auprès des jeunes et des partenaires (MECS, France Travail...)

Actions collectives : En route vers chez toit : 5 ateliers autour de la question du logement :

- Inform'toit
- Course aux papiers
- Economise Toit
- Quijoulou
- La clé de chez Toit
- + ateliers collectifs : conso responsable, budget, jeux de société thématiques

L'équipe utilise le logiciel métier Siloj destiné au CLLAJ : c'est un outil de suivi des jeunes accueillis, outil de statistiques et de facturation Action Logement. Nous sommes également utilisateur de Siloj agenda et calendrier qui permet à l'équipe de gérer l'organisation de l'activité et les RDV en ligne pris par les jeunes sur la plateforme numérique Projet 'toit.

Afin de développer notre périmètre d'intervention et l'aller vers, nous serons équipés d'un bureau mobile à compter de septembre 2024 : Bouge ton CLLAJ.

Le Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes de la CABBAL'R dans le Pas-de-Calais



Territoire, profil du public accompagné

Nous intervenons sur le territoire de la CABBAL'R. L'agglomération de la CABBAL'R compte 277.730 habitants et est composée de 100 communes→ territoire très étendu avec des zones rurales, avec peu de services accessibles aux jeunes. Les 18–24 ans représentent 7.8% de la population.

Le territoire d'implantation de la Résidence, l'Arrondissement de Béthune, possède des indicateurs économiques et sociaux plutôt dégradés : 11.4% de la population est au chômage, pour un taux national à 8.1%. Ce taux de chômage s'élève à près de 40% pour les jeunes âgés entre 15 et 24 ans, pour un taux de 29% sur le territoire national.

Parmi les 48 674 habitants âgés entre 15 et 29 ans, près d'un tiers vivent sur cinq communes : Béthune, Bruay-la-Buissière, Noeux-les-Mines, Auchel et Lillers.

Le public accueilli sur le CLLAJ est en général très jeune. En 2023, 67% des personnes accueillies avaient moins de 22 ans.

71% des jeunes accueillis ne vivent déjà plus chez leurs parents au moment du premier rendez-vous CLLAJ. La situation logement des jeunes au moment de la demande :

- 29% vivent chez les parents
- 24% sont hébergés chez des tiers
- 15% sont déjà locataires
- 30% vivent en structure d'hébergement
- 2% sont SDF

40 % des jeunes ont un parcours ASE

Près de 20% de notre public est issu d'un Quartier Politique de la Ville.

42% des jeunes reçus ont des ressources comprises entre le RSA et le SMIC, 35% d'entre eux ont un revenu lié à une activité professionnelle.

En résumé, le profil-type du jeune fréquentant le CLLAJ:

 Un homme - Agé de 20 ans - Célibataire - Ne vivant plus chez ses parents - Urbain - Ressources comprises entre le RSA et le SMIC

Activités 2023:

- 700 jeunes rencontrés
- 144 jeunes relogés
- 356 réponses données aux demandes d'info
- 65 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé



Accès au logement des jeunes

- Lucia Miano, coordinatrice SIAO Jeunes, CMAO
- Isabelle Serres, directrice RHJ Serge Gouillart, Habitat et Insertion
- Pauline Creteur, Educatrice spécialisée, Habitat et Insertion

Articulation avec les autres acteurs

- Communication régulière
- Copil annuel avec l'ensemble des partenaires
- Semaine du logement des Jeunes
- « Café des partenaires »
- Réseau UNCLLAJ
- Commission bailleurs
- Lien avec le SIAO plateforme logement d'abord
- Réponses aux appel à projet pour diversifier l'offre de service: ANCT, politique de la ville, ARS...

Le Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes de la CABBAL'R dans le Pas-de-Calais



Principales limites rencontrées dans l'accompagnement et leviers pour les surmonter

Les freins:

- Saturation du parc locatif
- Adhésion/compréhension des dispositifs en amonts
- Instabilité et faiblesse des ressources des jeunes \rightarrow problématique de gestion budgétaire
- Souffrance psychique / problèmes d'addictions

Leviers:

- Diversification de l'offre de service : accompagnement vers et dans le logement (via les mesures LDA, avec possibilité de subside, utilisation du bail glissant, accompagnement renforcé) – mutualisation des moyens RHJ / CLLAJ/ Mesures logement = fonctionnement en plateforme coordonnée
- Equipe pluridisciplinaire : infirmière, psychologue, chargée de gestion locative : captation de logement + expertise + transfert de compétence + amélioration des pratiques
- Développement de l'aller vers
- Développement du partenariat action de sensibilisation des professionnels sur le logement des jeunes



Prévention des expulsions

 Elodie Dziudzia, responsable des politiques de gestion locative habitat et recouvrement, Pas-de-Calais Habitat

Genèse et présentation du projet

Le Conseil d'administration de Pas-de-Calais Habitat a décidé en juin 2020 de lutter contre les expulsions liées aux difficultés économiques et aux comportements liés aux troubles de santé mentale. Cette décision a nécessité d'accompagner plus globalement les familles et personnes isolées, menacées d'expulsion et qui ne sont pas accompagnées.

C'est suite au repérage de ménages en grand besoin (taux d'effort inadapté, cumul de difficultés sociales, etc...) dont l'impayé n'est qu'une des problématiques que cette décision a été prise.

Un axe de prévention est également développé afin de lutter contre les expulsions. Il a pour vocation d'accompagner en amont d'un accès au logement, les ménages qui ne sont pas accompagnés et qui sont vulnérables afin qu'ils bénéficient d'un accompagnement administratif notamment.

3 dimensions du projet :

- Maintien des locataires dans un logement en impayé locatif et non accompagnés
- Accompagnement des personnes avec des troubles de santé mentale non diagnostiqués
- Accompagnement des ménages fragiles en amont de l'accès au logement (2 mois avant la CALEOL)

Aucune expulsion en raison de difficultés économiques ou de problématiques de santé économiques Pas-de-Calais Habitat



Objectifs

- Favoriser le maintien au domicile des ménages accompagnés : l'objectif est la régularisation du bail
- Favoriser le parcours résidentiel en cas de sous-occupation, sur-occupation ou besoin d'adaptabilité du logement (handicap, détresse énergétique, ou favoriser la mobilité pour l'insertion professionnelle)
- Procédure transactionnelle à l'étude, suspension et/ou abandon de la procédure le temps de l'accompagnement.
- Un accompagnement pluridisciplinaire adapté par des professionnels psychologues et travailleurs sociaux au domicile ou dans le lieu neutre de leur choix
- Établir des passerelles entre les associations partenaires en fonction de l'évolution des besoins des ménages
- Aller-vers les ménages pour lutter contre l'isolement, la fracture numérique et l'éloignement de l'administratif. Les associations organisent des rencontres à des horaires décalés, dans divers lieux pour être le plus accessibles possibles.

Le projet est financé grâce au FNAVDL.



Prévention des expulsions

 Elodie Dziudzia, responsable des politiques de gestion locative habitat et recouvrement, Pas-de-Calais Habitat

Territoire, profil du public accompagné et problématiques spécifiques

Le projet est à destination des ménages locataires de Pas-de-Calais Habitat expulsés ou menacés de l'être qui ne sont pas accompagnés dans le cadre de dispositifs de droit commun, notamment les ménages qui ne peuvent prétendre au FSL.

Une attention particulière sera portée sur les ménages logés en zone rurale, peu couverte par le tissu associatif.

L'état des lieux des publics :

Il demeure un public du parc du bailleur qui ne répond pas aux critères de prise en charge dans le cadre du droit commun. Les prévisions de l'URH et les résultats des études sur les impayés du bailleur annoncent également un nouveau profil d'usagers : des salariés isolés qui n'ont pas connaissance des services et des aides, soit parce qu'ils n'en n'ont jamais eu besoin, soit parce qu'ils sont en dehors des critères définis.

C'est aussi face au constat de la difficulté des équipes de terrain à appréhender les problématiques de santé mentale que le projet s'est développé spécifiquement pour ces ménages. Les professionnels de Pas-De-Calais habitat ne sont pas formés à la prise en charge des personnes présentant des troubles de santé mentale et mobiliser des partenaires extérieurs peut être compliqué et chronophage.

Aucune expulsion en raison de difficultés économiques ou de problématiques de santé économiques Pas-de-Calais Habitat



L'accompagnement

Chaque accompagnement proposé est différent et sur-mesure dans sa durée, entre 9 et 12 mois, et en fonction des besoins. Le locataire peur bénéficier des savoirs faire de chaque partie (association mandatée, bailleur) et des passerelles entre

les partenaires du projet (pour l'accès, l'impayé et la santé mentale) sont mises en place.

Les partenaires du territoire sont mobilisés en fonction de leurs compétences et ont pour mission de favoriser le relai vers le droit commun.

L'accompagnement mis en oeuvre est un accompagnement global qui n'est pas seulement lié à la gestion financière.

Le bilan

- Les objectifs quantitatifs fixés ont été dépassés
- L'impact financier pour les locataires est favorable mais il n' y a pas de réduction de la masse impayés
- Rétablissement du lien entre le bailleur et le locataire. L'association qui réalise l'accompagnement agit comme un tiers, un intermédiaire.

Principales limites rencontrées dans l'accompagnement et leviers pour les surmonter

Limites:

• Une partie du Département n'est pas couverte : la côte d'Opale Les portes closes restent une limite d'intervention pour le bailleur et les associations partenaires

Leviers:

- Ouverture à d'autres associations pour porter des accompagnements
- Délégation de la recherche d'adhésion des ménages aux associations, le bailleur ne peut pas être juge et partie



Modalités d'attribution des logements sociaux: gestion en flux et cotation

- Pamela Pruvost, responsable pôle politiques sociales, URH
- Cédrid David, CALL
- Frédéric Contu . CALL

A l'été 2024, l'URH a développé un atelier permettant de favoriser une meilleure compréhension du processus d'attribution des logements sociaux par tous les acteurs impliqués (collectivités, réservataires, associations, représentants de locataires).

Il s'agit, lors d'un atelier de 2 heures, d'imiter le rôle d'un des acteurs siégeant en CALEOL (Commission d'Attribution des Logements et d'Etude de l'Occupation des Logements). Chaque participant a donc pour mission de défendre en tant que représentant du bailleur, de la commune, de l'Etat, du département, de l'EPCI, d'Action Logement ou en tant que représentant des locataires, les demandes de logement dont il a la responsabilité.

L'objectif de cet atelier collaboratif : attribuer collectivement les 5 exemples de logements disponibles à la location en sélectionnant certains ménages types parmi une liste de 20 demandeurs fictifs en attente.





Vous devrez, ensemble, réussir à tenir les objectifs suivants au moment de l'attribution (rang 1) :

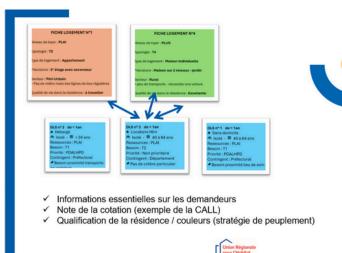
- Reloger tous les ménages DALO > OBLIGATOIRE!
- Respecter les obligations de la loi égalité et citoyenneté (LEC)
- 1 à 2 logements pour les ménages les plus précaires financièrement (ressources au niveau du PLAI)
- 3. Respecter les obligations liées à la gestion en flux
- 2 logements pour les ménages prioritaires : 30%
- 1 à 2 logements pour des ménages salariés : 25%
- 1 logement aux publics du département (sortants ASE, Séniors, Handicap) : 20%
- Le dernier logement pour les autres ménages (demandeurs de mutation...)

La cotation des demandes peut vous aider à prioriser les ménages.

்் N'oubliez pas l'équilibre de peuplement dans les résidences.

Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, vous devez faire au mieux pour satisfaire les demandeurs et répondre à tous ces objectifs.





Evaluation

68 répondants à l'évaluation minute

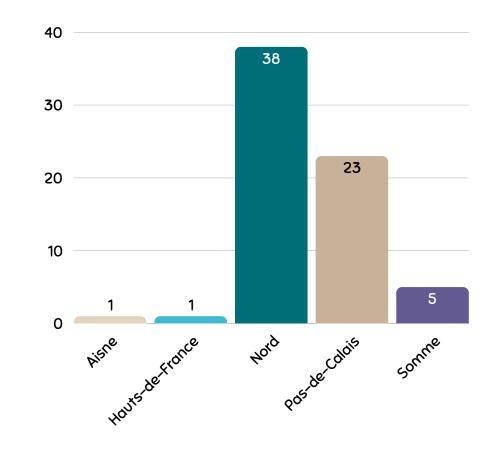


Hommes 10 %

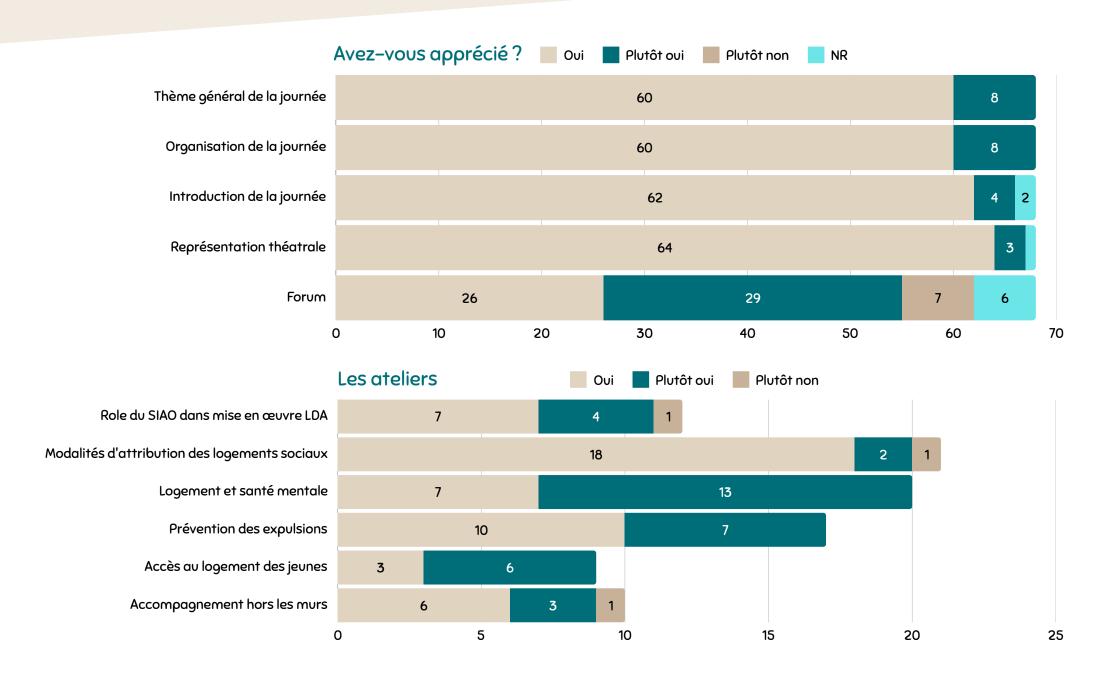
Secteur d'activité des répondants

Bailleur 26.5% Association 63.2%

Territoire d'intervention

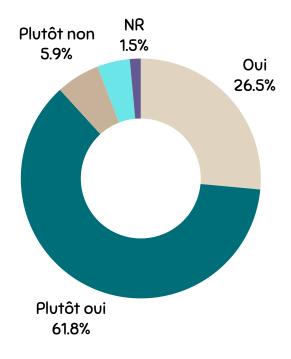


Evaluation

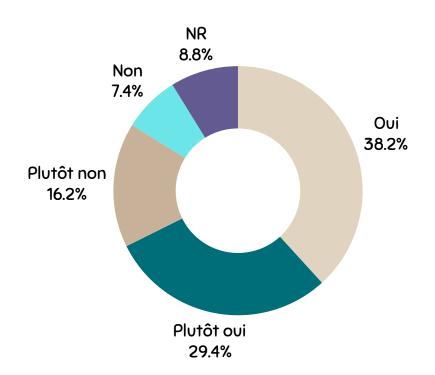


Evaluation

Impact sur les connaissances



Prise de contact avec des personnes rencontrées lors de l'événement



Impact sur les pratiques profesionnelles

